Deuxième Principe

Choix de la voie d'administration

Extravasation

Deuxième principe : **CHOIX de la VOIE d'ADMINISTRATION / EXTRAVASATION**

L'extravasation : comprendre, prévenir, reconnaître et intervenir en cas d'extravasation.

L'administration de la chimiothérapie peut se faire par différentes voies d'administration. Certains agents peuvent être administrés par injection seulement alors que d'autres peuvent être pris par voie orale.

LA VOIE D'ADMINISTRATION DÉPEND DU TYPE DE MÉDICAMENT UTILISÉ, DU BUT DU TRAITEMENT, DU TYPE DE CANCER ET DE SA LOCALISATION.

IV, I.M, S/C, p.os, intra-vésicale (BCG, MITOMYCINE), Intrapéritonéale, Intrathécale, intracavitaire, Topique

Toutefois, **les voies intraveineuses et orales** sont les plus couramment utilisées en clinique externe d'hémato-oncologie.

Lors d'une administration intraveineuse, les agents antinéoplasiques peuvent être administrés à l'aide d'un cathéter veineux central (DAVC) ou par voie périphérique (DVAP). Certains agents peuvent être administrés en direct, d'autres de façon intermittente ou encore en perfusion continue grâce à une pompe à perfusion ou pompe élastomérique (INFUSEUR =24 heures, 48h, 4 jours, 5 ou 7 jours).

Quelle voie choisir?

Nous reverrons dans ce document, la classification des agents antinéoplasiques qui s'administrent par la voie intraveineuse. Tel que déjà mentionné, ils sont groupés en trois catégories **selon leur potentiel de dommages tissulaires** en cas d'extravasation : les agents **vésicants**, les **irritants** et les **non irritants**. Revoir la section de la classification de la chimiothérapie au besoin.

L'extravasation s'avère une conséquence importante d'une administration inappropriée ou accidentelle de chimiothérapie dans l'espace périvasculaire ou dans les tissus sous-cutanés plutôt que dans le compartiment intraveineux.

L'extravasation provoque une réaction allant de l'irritation locale, à la nécrose tissulaire sévère de la peau, du tissu sous-cutané, du système vasculaire périphérique des ligaments ou des tendons. Voyons donc ensemble le résumé de ce document.

Se référer à : « ***L'extravasation d'un agent antinéoplasique, résumé 2015 /révisé 2019 »***
Par : Suzie Joly assistante infirmière-chef en clinique externe d'hémato-oncologie, **CISSS-MO, Hôpital du Suroît** et/ou
Document de l'INESSS, juin 2014, révisé 2019 : ***« Prise en charge de l'extravasation associée aux traitements antinéoplasiques. »***